



PROGRAMME FORMATION INITIALE – RECYCLAGE ENGIN DE CHANTIER R482 CACES® Catégorie A – B1 – C1 - F

DUREE

En fonction du niveau du candidat et du nombre de catégories
(Durée effective mentionnée dans la convention de formation)

OBJECTIFS

- Être capable d'acquérir les compétences nécessaires (théorie et pratique) à la conduite des engins de chantier et être préparé aux tests CACES pour la ou les catégorie(s) demandée(s).
- Être capable d'acquérir les notions de sécurité indispensable à la conduite de cette activité, conformément au décret 98-1084 du code du travail et à la recommandation R482 de la CNAM.

PRE-REQUIS / PUBLIC CONCERNE

- Toute personne débutante ou expérimentée
- Conducteur permanent ou occasionnel
- Être âgé de 18 ans minimum (pour des jeunes de moins de 18 ans – dispositions réglementaires spécifiques)
- Être apte médicalement par la médecine du travail (visite adaptée)
- Compréhension du français obligatoire

METHODE PEDAGOGIQUE et TECHNIQUE (et support pédagogique)

- Exercices pratiques : conduite effective par personne
- Mise à disposition des engins correspondants aux catégories souhaités
- Pratique en suivant la recommandation de la CNAM en vue du certificat
- Support théorique sur vidéo projecteur
- Echanges avec le formateur
- Support de cours remis à chaque stagiaire (livret pédagogique)
- Formateur expérimenté et pédagogue et détenteur de différents CACES®.

PROGRAMME

Théorie

- ✓ Connaissances générales
 - Rôle et responsabilité du constructeur, de l'employeur
 - Dispositif CACES®
 - Rôle et responsabilité du conducteur, du chef de manœuvre, du signaleur et de l'homme trafic
 - Les acteurs de la prévention
- ✓ Technologie des engins de chantier
 - Terminologie
 - Caractéristiques générales
 - Identification, rôle des différents composants et mécanismes
 - Identification des dispositifs de sécurité
 - Equipements interchangeables
- ✓ Les principaux types d'engin
 - Caractéristiques et spécificités
 - Catégories de CACES® R482
- ✓ Règles de circulation des chantiers
 - Identification et signification des panneaux
 - Circulation sur chantier
 - Circulation sur voie publique

Pratique

- ✓ Prise de poste et vérification
 - Documents des Engins
 - Vérification visuelle et tactile
 - Vérification des dispositifs de sécurité
 - Vérification des niveaux
 - Localisation de l'issue de secours
- ✓ Conduite et manœuvre
 - Monter et descendre en sécurité de l'engin
 - Circuler en marche AV/ AR, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge
- ✓ Charger une unité de transport
 - Positionnement correct
 - Amener et vider le godet sans heurt avec l'unité de transport
- ✓ Effectuer une opération de déblai/remblai avec mise en stock
 - Assurer un remplissage satisfaisant du godet
 - Mettre en forme le remblai



<ul style="list-style-type: none">✓ Risques liés à l'utilisation engins de chantier<ul style="list-style-type: none">• Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin• Principaux risques liés à la conduite✓ Exploitation des engins de chantier<ul style="list-style-type: none">• Fonction de la ceinture de sécurité• Fonctionnement, rôle et utilité des dispositifs de réglage du siège• Transport et élévation de personnes• Conduite à tenir en cas d'accident• Justification du port des EPI✓ Vérification d'usage des engins de chantier<ul style="list-style-type: none">• Vérification et opération de maintenance de 1^{er} niveau• Principales anomalies concernant le circuit hydraulique, les organes de freinage...	<ul style="list-style-type: none">✓ Vider la benne en sécurité<ul style="list-style-type: none">• Prise en compte de la portance et la géométrie du sol• Redémarrer en sécurité✓ Réaliser une tranchée<ul style="list-style-type: none">• Obtenir la rectitude souhaitée• Réaliser un fond de fouille plan• Respecter la distance de sécurité lors de la mise en cordon✓ Chargement/ déchargement sur un porte engin<ul style="list-style-type: none">• Chargement de l'engin• Préparation au transport• Préparation de l'arrimage• Déchargement de l'engin✓ Fin de poste – Opération d'entretien
--	--

ADMINISTRATIF

- Feuilles d'émergence
- Délivrance à la fin du test d'une attestation provisoire valable 2 mois (valant CACES®)
- Délivrance d'une attestation individuelle de formation
- Délivrance d'un certificat de réalisation
- Délivrance du CACES® (si réussite aux épreuves pratique et théorique)
- La durée de validité du CACES® est de 10 ans

MODALITES D'ORGANISATION

- Un groupe de 6 personnes maximum pour les tests (6 tests par jour et par testeur)
- Cette formation peut être dispensée en inter* ou en intra (si l'entreprise dispose de tous les moyens et matériaux disponibles pour mettre en place le CACES® Cf. annexe à remplir)
- Une salle à disposition pour la théorie
- Engins avec VGP à jour + certificat de conformité

MODALITES D'EVALUATION

- Epreuves pratiques et théoriques en suivant la recommandation R482.

Si le stagiaire échoue uniquement à une partie du test (théorique ou pratique) il garde pendant 12 mois le bénéfice de la partie réussie. Il peut donc dans ce délai, sous réserve de poursuivre avec notre centre de formation, obtenir le CACES® en repassant uniquement, après une formation adaptée, la partie du test à laquelle il a échoué.

TAUX DE REUSSITE ET NOMBRE DE STAGIAIRES EN 2023

88,6 % / 54

TARIFS INTER / INTRA – DÉLAI D'ACCÈS

CONTACT

Tarifs :

- Inter : 350,00 € HT /Personne pour une catégorie / Jour (sauf catégorie A : 400,00 € HT et 50,00 € HT par catégorie supplémentaire)
- Intra et groupe dédié : nous consulter

Délai d'accès :

Inscription de dernières minutes possible en fonction du taux de remplissage

Contact :

- 01.84.23.83.56
- Contact@sads-formation.eu

* Adresse du lieu de formation théorique et pratique (si inter ou groupe dédié) :

80 Rue Garibaldi 94100 Saint Maur des Fossés
LOXAM 1033 Rue du Maréchal Juin 77000 Vaux le Pénil



« Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. »